



Réhabilitation du patrimoine traditionnel ardéchois pour des bâtiments performants en hiver comme en été

Durée : 1 jour soit 7 heures

Thématique(s) : Confort d'été, Construction durable, Réhabilitation énergétique

Date : 18 juin 2026

Lieu : Privas (Auvergne-Rhône-Alpes)

Intervenant(s) : **Samuel COURGEY**, Expert technique Bâtiment et Environnement, Association Arcanne, Formateur DDQE (Arcanne)

Programme de formation

Pré-programme :

Thermique et confort : rappels

Spécificité du bâti ancien en pierre

Importance et limites du diagnostic énergétique

Amélioration thermique

Confort d'été

Zoom sur les murs (semi) enterrés : approche inertielle, gestion de l'humidité etc.

Objectifs de formation

- Comprendre les spécificités du bâti ancien du patrimoine traditionnel ardéchois
- Intégrer les bases de la thermique pour l'hiver mais aussi pour l'été
- Produire des bâtiments aussi bien adaptés à l'hiver qu'à l'été
- Connaître des solutions pour les murs (semi) enterrés

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

430 € HT soit 516 € TTC

& tarif préférentiel :

Tarif préférentiel :

- pour une inscription à 2 ou + : 380 € HT (456 € TTC)
- pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 380 € HT (456 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Comment financer ma formation ?

Cette formation est prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

28/04/2026

Contact de la formation

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Nos partenaires pour cette formation

CAUE de l'Ardèche (Privas)

CROA Auvergne Rhône Alpes (Lyon)

Conseil Régional de Auvergne-Rhône-Alpes

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)